

BEES coop SCES agréée

Rapport de gestion 2025

Ce rapport est un résumé des principaux chiffres de 2025. Il contient également les comptes de résultats et les bilans de 2023 et 2024 afin de faciliter les comparaisons entre ces différents exercices comptables. Ce document contient aussi des explications des termes utilisés afin d'en faciliter la compréhension.

Table des matières

1. Le bilan de la SCES	2
2. Compte de résultats	6
3. Analyse de ratios	11
4. À voter	12
5. La suite	12

1. Le bilan de la SCES

Le bilan est l'équivalent d'une photo des ressources de la coopérative réalisée le 31 décembre de chaque année. Les ressources de la coopérative sont présentées dans deux tableaux différents : le premier tableau décrit les ressources selon leur utilisation (Actif), le deuxième présente ces mêmes ressources selon leur provenance, c'est-à-dire selon leur source de financement (Passif).

	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
ACTIFS IMMOBILISES [20/28]	661.809	579.816	528.681
Immobilisations corporelles [22/27]	654.493	570.999	519.865
Terrains et constructions [22]	622.133	570.999	570.999
Immobilisations financières [28]	7.317	8.817	8.817
ACTIFS CIRCULANTS [29/58]	1.141.333	1.451.419	1.884.904
Stocks et commandes en cours d'exécution [3]	196.043	174.559	192.004
Placements de trésorerie [50/53]		300.000	700.000
Valeurs disponibles [54/58]	867.398	871.471	781.338
TOTAL DE L'ACTIF [20/58]	1.803.142	2.031.234	2.413.586

Ces chiffres nécessitent quelques explications.

En ce qui concerne l'**ACTIF**, c'est à dire l'utilisation de nos ressources, nous avons :

- **Actifs immobilisés**

Nous avons acheté le bâtiment dans lequel le magasin est installé. Nous avons également acheté du matériel permettant de déployer nos activités : meubles, machines, caisses, frigos, ordinateurs, programmes informatiques, etc. En comptabilité, ces actifs utilisés à long terme s'appellent des immobilisations.

La valeur de ces actifs est revue chaque année pour tenir compte de leur évolution. En général, la valeur des actifs diminue d'année en année. D'un point de vue comptable, cette diminution de valeur est appelée un amortissement. En 2025, le total de ces amortissements s'est élevé à EUR 51.133, comprenant principalement les amortissements de l'immeuble, travaux toiture et aménagement du magasin mais également du mobilier frigorifique.

En 2025, nous n'avons pas fait de nouveaux investissements, ce qui explique en partie que la charge à amortir est moins élevée que l'année précédente.

Actifs circulants

Les actifs circulants de la BEES sont constitués des actifs destinés à ne pas y rester à long terme. Dans notre cas, nous parlons du stock, des créances à un an au plus et des valeurs disponibles.

Le valeur du stock de marchandises est de EUR 192.004 - cela correspond à une augmentation d'environ 10% en un an. Cette augmentation est due à une augmentation de la gamme de BEES coop et donc une augmentation des produits disponibles en stock.

Il s'agit aussi des "Créances à un an au plus" à hauteur de EUR 191.231 (+80%) .

Les créances "à un an au plus" recouvrent principalement les prêts de moyen terme (plus d'un an) concédés par BEES coop à d'autres structures. Grâce à ses liquidités, BEES coop peut prêter de l'argent. Ses prêts sont conditionnés à une analyse du risque et sont validés par le comité de coordination. Au 31/12/2025, BEES coop a des créances de plus d'un an auprès de:

- son maraîcher de Groentelaar
- la coopérative d'éleveur paysans bouchers - EUR 30.000
- Fin'Common - EUR 150.000. Fin common est une coopérative de financement de l'économie sociale portée par des acteurs de l'économie sociale. le CC a validé une augmentation de EUR 50.000 de prêt à Fin Common.

L'augmentation est donc due au prêt à paysans bouchers et à Fin common.

Le reste étant lié à la gestion de tous les contenants, bacs et palettes consignés.

La rubrique "placements de trésorerie" correspond au placement réalisé par BEES coop. Ces derniers résultent de la stratégie de gestion de liquidité décidée au sein du Comité de Coordination.

EN 2025, EUR 700.000 sont placés en compte à terme pour des durées allant de 1 à 18 mois. le CC a validé de placer en compte à terme chez VDK bank la somme de EUR 550.000. Il reste encore EUR 150.000 à placer chez Triodos qui arrive à échéance en avril 2026.

La rubrique "Valeurs disponibles" représente les liquidités disponibles, en banque principalement. Cette valeur diminue un peu due au placement de trésorerie

En ce qui concerne le **PASSIF**, c'est à dire la provenance de nos ressources, nous avons :

	2023	2024	2025
CAPITAUX PROPRES [10/15]	710.579,42	831.543,80	1.102.641
Capital [10]	339.625	342.975	358.800
Réserves [13]	137.000	267.000	447.000
Bénéfice (Perte) reporté(e) [14]	42.544	60.354	153.493
Subsides en capital [15]	191.411	161.214	143.348
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES [16]	670.000	770.000	890.000
Pensions et obligations similaires [160]	150.000	175.000	175.000
Grosses réparations et gros entretien [162]	425.000	500.000	620.000
Autres risques et charges [163/5]	95.000	95.000	95.000
DETTES [17/49]	422.563	429.691	420.945
Dettes à plus d'un an [17]	46.042	7.589	0
Dettes à un an au plus [42/48]	376.456	422.102	420.945
Dettes commerciales [44]	259.693	298.328	625.656
Dettes fiscales, salariales et sociales [45]	59.590	48.147	67.285
Autres dettes [47/48]	18.842	37.173	20436
TOTAL Du PASSIF	1.803.142	2.031.234	2.413.586

- **Capitaux propres**

Le capital représente l'apport de l'ensemble des coopérateurs au travers des parts achetées par ceux-ci.

Par rapport à l'année précédente, nous avons une légère augmentation du capital souscrit, Le capital souscrit s'élève à EUR 358.800 .

Le bénéfice reporté est la somme des bénéfices/pertes des exercices antérieurs (EUR 60354) majoré du bénéfice reporté de 2025. Cela doit être confirmé par le vote des comptes de l'Assemblée Générale du 15 juin 2025 (EUR 93.139 de bénéfices reportés) – voir section 4 du document.

En 2025, nous n'avons pas reçu de nouveaux subsides en capital.

Le montant provient de subsides en capital reçus pour des investissements passés (achat et rénovation du bâtiment). La valeur des subsides en capital diminue d'année en année au même rythme que l'amortissement desdits investissements.

Pour être plus clair, d'un point de vue comptable, le coût d'un bien utilisé à moyen terme, ou à long terme, n'est pas déduit en une seule fois, on dit que celui-ci est amorti dans le temps, en fonction de la durée d'utilisation du bien. Par exemple, en Belgique, un bien immobilier est souvent amorti sur une période de vingt ans et des travaux d'aménagement sont souvent amortis sur une période de dix ans.

- **Provisions**

Il s'agit de montants mis de côté, comptablement, pour le futur, à partir des bénéfices générés au cours des différentes années.

Lors de l'année 2024, nous avons discuté au Comité de Coordination (CC) du "matelas" nécessaire avant d'ouvrir les discussions sur la gestion du surplus à BEES coop. Le CC a validé les montants suivants pour constituer un "matelas de sécurité" :

Palier	Description	Objectif	Déjà provisionné avant 2025
1	futurs investissements : achat du bâtiment (450.000€) réparation et travaux - (bâtiment et rénovation) (150.000€)	600.000€	600.000€ ¹
2	frais généraux pendant 6 mois ² (61-62-64-65)	270.000€	270.000€
3	matelas si mauvaise année (mise en réserves)	200.000€	167.000€ ³
TOTAL		1.070.000€	1.037.000€

¹ dont 100.000€ en réserves (compte 133100)

² 160.000 provisions passif social + 163/5 provisions autres risques et charges

³ compte 133.000 - réserves disponibles

Avant les résultats de 2025, il restait donc EUR 33.000 à combler avant d'atteindre le matelas.

Pour 2025 et vu les résultats bruts d'exploitation, nous soumettons au **vote de notre Assemblée Générale du 14 juin 2026 d'approuver les comptes avec** :

- une augmentation de EUR 33.000 pour finaliser le compte " matelas si mauvaise année"
- une indexation du montant du matelas : EUR 22.000. Pour suivre l'inflation du coût de la vie, le montant du matelas (1.070.000) est indexé chaque année à l'indice santé
- une mise en provisions de EUR 120.000 pour réaliser l'investissement de BEES coop SCES en panneaux solaires.

Dettes

Les dettes sont principalement constituées :

- des emprunts que nous devons rembourser aux institutions financières qui ont permis de lancer le projet. En mars 2026, le remboursement du crédit sera terminé. Les dettes à plus d'un an sont donc à 0. Il reste en 2026 EUR 7.589 à rembourser.
- des dettes commerciales, c'est-à-dire des dettes que nous devons à nos fournisseurs (EUR 2325. 655). Ces factures étaient encore à payer le 31 décembre 2025 dans la mesure où BEES paie ses fournisseurs dans un délai de 8 à 30 jours après réception des marchandises. Ce poste a augmenté de 9% ce qui correspond environ à l'augmentation de notre chiffre d'affaires (CA).
- dettes fiscales, salariales et sociales (EUR 67.265). Ce compte comprend principalement les dettes salariales (provisions pécules de vacances) ainsi que les dettes fiscales (montant dû à la TVA).
- la section 'Autres dettes' représente en le solde encore disponible des coopérateurs ayant bénéficié d'une aide du CPAS pour faire leurs courses à la BEES coop ainsi qu'un transfert à BEES&co ASBL (EUR 20.000)

a. Compte de résultats

Le compte de résultats présente l'ensemble des recettes (appelés « produits ») et des dépenses (appelées "charges") liées à la coopérative en 2025. La différence entre ces revenus et ces dépenses est le bénéfice de l'année.

	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Ventes et prestations [70/74]	5.067.472	5.685.976	6.713.212
Chiffre d'affaires [70]	5.055.630	5.683.964	6.663.389
Autres produits d'exploitation [73/74]	11.842	2.012	89.823
Coût des ventes et des prestations [60/64]	5.064.793	5.550.240	6.441.346
Approvisionnements et marchandises [60]	4.112.042	4.754.651	5.502.670
Achats [600/8]	4.132.118	4.724.591	5.518.190
Services et biens divers [61]	115.205	133.731	256.682
Rémunérations, charges sociales et pensions [62]	421.810	460.040	496.156
Amortissements et réductions de valeur	102.501	83.494	51.134
Provisions for Liabilities and Charges	300.000	100.000	120.000
635000 "Provisions pour passif social"	25.000	25.000	
636000 Provisions pour entretiens et réparations		75.000	
636010 Provision bâtiment	275.000		
637000 Provision panneaux solaires			120.000
Autres charges d'exploitation [640/8]	13.235	18.324	14.704
Bénéfice (Perte) d'exploitation [9901]	2.679	135.736	271.866
Produits financiers [75]	34.434	33.880	29.310
Charges financières [65]	19.266	21.805	25.335
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts [9902]	17.847	147.811	275.841
Impôts sur le résultats			2702
Transfert aux réserves			55.000
Transfert aux réserves légales [692]		130.000	125.000
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter [9905]	17.847	17.811	93.139

Chiffres d'affaires

Entre 2024 et 2025, la BEES a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 16,5% (+ de EUR 939.000). Cette augmentation est explicable par différentes variables :

- inflation dans le secteur alimentaires d'environ 3%
- augmentation du nombre de coopérateurs actifs : les coopérateurs actifs sont passés d'environ 1550 à environ 1700 entre janvier et décembre 2025. L'augmentation nette est lente et constante.
- augmentation de la gamme (vente de saison)
- mise en place structurelle des ventes en précommandes (casseroles,...). Cela représente environ 3% du chiffre d'affaires total. Les deux précommandes de purificateur d'eau ont rapporté à elles seules environ EUR 100.000. Ces précommandes sont aussi proposés aux autres membres des supermarchés coopératifs bruxellois.
- augmentation des parts B et de leurs achats (renforcement de la collaboration avec les parts B actuels. les ventes au parts B représentent environ 3% du chiffre d'affaires total.

Le chiffre d'affaires prend également en compte les ristournes accordées au client (EUR 7.359). Ces ristournes sont les notes de crédit accordées à nos partenariats renforcés (part B qui achète pour plus de 12.000€/an HTVA à BEES coop). Les parts B qui en bénéficient en 2025 de cette réduction - Le pain levé, La petite pierre, Bouillon de culture, le pedalo, Babl market et Winok

- **Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation ont connu une énorme augmentation (de EUR 2012 à EUR 89.822) dû à l'obtention d'un subside pour le développement de la communauté d'énergie (EUR 86.250).

Le reste est composé de produits divers : régularisation caisse, réduction ONSS...

Dans les charges, nous attirons votre attention sur :

- Achats de marchandises : de 2024 à 2025 les achats de marchandises ont augmenté de 15,9%. Ceci est normal vu l'augmentation du chiffre d'affaires.

La marge commerciale - représente la différence entre le chiffre d'affaires et les achats de marchandises.

La marge commerciale en 2025 est de 16,7%.

Lorsque vous dépensez 100€ à BEES :

- 83,3€ vont pour le fournisseur/producteur
- 16,7€ vont pour BEES coop. Cet argent sert à payer les frais de BEES coop.

Lorsqu'une année est excédentaire, BEES coop peut faire varier certaines remises fournisseur en les impactant ou pas sur le prix de vente.

Cela a été fait en 2025. Les dernières remises fournisseurs encore conservées pour BEES coop ont été reimpactés sur le prix final payé par les membres. Les prix de certains produits ont donc diminué. Parallèlement à cela, l'augmentation du chiffre d'affaire de

BEES coop nous a permis d'atteindre de nouveau palier de remise chez certains de nos fournisseurs.

Ceci explique que certains prix ont diminué et que la marge est restée stable.

- Bien et services divers (EUR 256.682) : cette rubrique reprend différents coûts liés au fonctionnement de la BEES : assurances, énergie, entretiens, bureautique et d'autres frais de taille moins significative.

En 2025, cette catégorie a fortement augmenté principalement dû à différents investissements (meuble à pain, machine à découper le fromage, installation de l'airconditionné dans les bureaux,...) ainsi qu'un transfert de EUR 100.000 à BEES&co ASBL.

Le détail de cette augmentation ci-dessous :

- Frais annexes à l'aménagement (EUR 12.315). Ce compte couvre les dépenses liées à l'installation de la climatisation dans le bureau et le local serveur (EUR 7226) mais également une partie des factures liés au nouveau meuble à pain ainsi que l'achat d'un séchoir.
- Entretien et réparation (EUR 21.208). Augmentation de EUR 14.988. Cette augmentation est dû à un règlement de litiges avec le frigoristes (facture ouverte de 2024) ainsi que le remplacement de certaines pièces des balances et petit matériel (EUR 23.604). Augmentation de EUR 17.574. Cette augmentation est liée à l'achat de la machine à découper le fromage ainsi que des factures liées à la réalisation du meuble à pain. Le meuble a pain a été réalisé entièrement par un Timo Bockstaller. Le matériel a coûté environ EUR 12.000.
- intervention au sein de BEES&co ASBL (EUR 100.000) - BEES coop a deux structures juridiques. Pour des raisons de subsides liés au projet de SSA, 2 travailleurs sont employés par l'ASBL. En 2025, BEES coop n'a obtenu qu'un des deux subsides prévus sur l'ASBL. Cette enveloppe de EUR 100.000 permet de payer les travailleurs étant sur le payroll de l'ASBL.

Les autres coûts importants dans cette catégorie sont :

- Loyer - (EUR 13.535)
- Augmentation de la facture d'énergie (de EUR 28.000 à EUR 31.307).
- Honoraires informatiques (EUR 12128)

- Rémunérations (EUR 495.156): BEES coop enregistre une hausse de 7% de ses coûts salariaux.

L'équipe de BEES coop est composée de 10 personnes. Le coût de la rémunération augmente suite à l'indexation automatique des salaires et l'embauche structurelle du dixième salarié (aide en magasin).

- Dotations aux amortissements

Comme chaque année, BEES coop amortit ses différents investissements et achats. Les investissements les plus importants sont l'achat et la rénovation du bâtiment.

La dotation aux amortissements diminue car certains investissements ont été totalement amortis.

- Dotations aux provisions :

En 2025 et vu le résultat positif, nous proposons (ceci est soumis au vote de l'assemblée générale du 14 juin 2026) de

- Augmenter de EUR 33.000 pour finaliser le compte " matelas si mauvaise année"
- Mettre en place une indexation du montant du matelas : EUR 22.000. Pour suivre l'inflation du coût de la vie, le montant du matelas (1.070.000) est indexé chaque année à l'indice santé
- Mettre en provisions de EUR 120.000 pour réaliser des investissements d'installation de panneaux photovoltaïques. BEES coop va installer sur son site et en tiers-investissement des panneaux photovoltaïques. le tiers investissement signifie que BEES coop installe des panneaux (dont il reste propriétaire) sur le toit d'autrui. BEES coop en tant que propriétaire réalise l'investissement et bénéficie des certificats verts. Un accord est trouvé au cas par cas avec l'entité qui met à disposition sa toiture (dédommagement financier pour la location de la toiture, auto consommation gratuite ou réduite,...)

- Autres charges (EUR 14.704) : couvre différentes taxes (précompte immobilier,...)

Le bénéfice d'exploitation est donc de EUR 271.866 avec la mise en provisions de EUR 120.000.

À ce résultat s'ajoute les produits et charges financières

- Les produits financiers (EUR 29.310 couvrent principalement l'amortissement de subsides reçus lors des différents investissements de BEES coop. Autrement dit, on a reçu un subside lié à un investissement. On divise le montant du subside sur le nombre d'années d'amortissement. Cette partie couvre également les intérêts perçus par nos différents placements financiers (EUR 9.709)
- **Frais financiers** (EUR 25.335) couvrent deux choses:
 - o Remboursement des intérêts des emprunts utilisés pour lancer le magasin (EUR 826). Ce coût diminue car on arrive à la fin du crédit.
 - o coûts principalement liés à l'utilisation de moyens de paiement électroniques comme Bancontact (EUR 24509). L'augmentation est dû l'augmentation du nombre de passage en caisse (11% en plus qu'en 2024)

2. Analyse de ratios

RATIOS FINANCIERS	2021	2022	2023	2024	2025
Ratio de solvabilité (capitaux permanents [10/15] + provisions [16] / total actif)	60%	71%	76%	78,8%	82,5%
Ratio de liquidité générale (actifs circulants [29/58] / passifs circulants = dettes à un an au plus [42/48])	170%	215%	303%	343%	447%
Croissance chiffre d'affaires ((CA2023-CA2022)/CA2022)	-3,7%	0,6%	22%	12,4%	16,5%

Ratio de marge commerciale ((CA - Achats)/CA))	17,5%	16,3%	18,2%	16,3%	16,7%
Ratio de charge salariale (charge salariale par rapport aux charges totales)	9,9%	11%	8,3%	8,2%	7,7%

Les ratios ci-dessus illustrent quelque peu la santé financière de notre coopérative :

- Le **ratio de solvabilité** mesure l'autonomie financière de la coopérative. Nous avons plus de ressources propres que de dettes. Un seuil supérieur à 50% illustre une situation très saine car les dettes représentent alors moins de 50% de nos moyens de financement. Il est souhaitable que ce ratio soit toujours supérieur à 40% afin de pouvoir avoir accès à un nouveau financement bancaire si nous en avons subitement besoin.
- Le **ratio de liquidité générale** mesure la capacité d'une entreprise à s'acquitter de ses dettes à court terme. Il se calcule en divisant l'actif circulant par le passif circulant, c'est-à-dire les dettes à moins d'un an. L'**entreprise** sera jugée "liquide" si ce ratio est supérieur à 100%. Avec un ratio de 447%, la BEES est parfaitement « liquide ».
- **Croissance du chiffre d'affaires** : très bonne croissance du chiffre d'affaires. L'explication se trouve dans le document..
- Le **ratio de marge commerciale de BEES coop**, qui représente la différence entre les ventes et les frais des marchandises, est de 16,3%. BEES coop retrouve un niveau correct de marge commerciale. Les raisons sont expliquées dans l'encadré ci-dessus.
- Le **ratio de charge salariale** représente la part des ventes servant à payer nos employés. Celui-ci s'élève à 8,7%. La diminution s'explique par l'augmentation du chiffre d'affaires et la légère augmentation du poste rémunérations

3. À voter

Pour 2025 et vu les résultats bruts d'exploitation, nous soumettons au **vote de notre Assemblée Générale du 14 juin 2026 d'approuver les comptes avec** :

- un transfert de EUR 100.000 à BEES&co ASBL pour couvrir les frais RH -
- une mise en provision pour compléter le matelas de BEES coop
 - EUR 33.000 pour finaliser le compte " matelas si mauvaise année"
 - une indexation du matelas : EUR 22.000
- une nouvelle mise en provision de EUR 120.000 pour réaliser l'investissement de BEES coop SCES en panneaux solaires
- une augmentation de EUR 125.000 de la réserves disponibles. > ces réserves peuvent servir dans le cadre des discussions sur l'allocation des ressources de BEES coop
- un résultat positif pour 2025 de EUR 93.139

Le total des réserves et provisions s'élève donc à EUR **1.212.000 €**

4. La suite

La BEES coop est financièrement très saine.

L'année 2025 a été marquée par

- l'augmentation significative du CA (+ de EUR 939.000)
- la stabilisation de la marge (retour à un taux proche de 16,7%).

Depuis 2 ans, BEES coop a une réflexion sur comment gérer ces ressources et excédents financiers. Cette note convient d'atteindre un palier fixé avant d'ouvrir des discussions sur l'affectation des bénéfices. L'année 2025 a permis d'atteindre ce palier (indexé maintenant à EUR 1.092.000).

Pour rappel, Ces paliers sont les suivants :

Palier 1 : Futur investissement - palier atteint

Ce palier permet de couvrir les futurs investissements estimé à

- achat du bâtiment : 450.000€
- réparation et travaux : 150.000€

Palier 2 : capacité de couvrir les frais généraux pendant 6 mois -

Ce palier permet de couvrir les frais généraux (RH, factures,...) pendant 6 mois. Ce montant est de 270.000€ répartis comme suit :

- passif social : 150.000€
- énergie et autres charges : 95.000€

Palier 3 : Matelas de sécurité couverture en cas d'année difficile - palier atteint en 2025

Le CC propose de réaliser un matelas de sécurité de EUR 200.000 afin de couvrir une année difficile sans mettre en cause les précédents paliers. *Ce palier est atteint avec EUR 33.000 mis en réserves disponibles.*

Le total fait EUR 1.070.000. le CC a également voulu indexer ce palier au coût de la vie. Le matelas est donc maintenant de EUR 1.092.000. *Cette indexation est atteinte via EUR 22.000 mis en réserves disponibles.*

La suite et l'affectation des bénéfices

Vu ces paliers atteints, le CC est responsable de mettre en place un processus démocratique afin de gérer ce surplus financier.

Pour cela, le CC a décidé de convoquer une ATAS (Assemblée tirée au sort) pour discuter de l'affectation des surplus financiers de BEES coop. L'objectif de cette ATAS sera de discuter des pistes pour diminuer les surplus financiers de BEES coop.

L'ATAS devra proposer des mesures pour

- diminuer les recettes notamment via une diminution de la marge (diminution des recettes) et/ou
- affecter les surplus financiers actuels et futurs. Cela peut se faire via la mise en place d'un fond d'investissement sociétal et/ou l'injection dans le pot commun de la CLASS. Une enveloppe de EUR 125.000 a été mise en réserves pour potentiellement alimenter ce fonds.